

Impôt sur le revenu—Loi

La classe la mieux nantie, la classe la plus aisée pourrait, dans les circonstances présentes, assumer sa réelle responsabilité et pourrait participer à la diminution du déficit d'une façon beaucoup plus significative que ce que le gouvernement demande. Même si le projet affecte les bien nantis, concerne les hauts salariés, c'est bien mince comme affectation puisque cette même classe de bien nantis, cette même classe de personnes relativement à l'aise pourraient, dans les circonstances, dans un geste communautaire et collectif, réduire d'une certaine façon leur train de vie pour qu'on puisse maintenir, entretenir et assurer un équilibre à l'intérieur de la société canadienne, ces mêmes personnes-là ont toutes sortes de possibilités de se soustraire à leur fardeau fiscal. Pour ne donner qu'un exemple, je pense que le gain en capital illustre assez bien. Supposant que les mesures prévues par le projet de loi C-84 affectent un cas ou un dossier hypothétique, il ferait en sorte qu'on irait chercher \$2,000 ou \$3,000 additionnels chez un contribuable. Ce même contribuable pourra, dans la même année ou d'ici deux ou trois ans, faire des gains de \$30,000, \$35,000 ou \$40,000 dû à la mesure que ce même gouvernement a mise de l'avant au niveau des gains de capital.

Je ne pense pas, monsieur le Président, que ceux qui gagnent \$20,000 ou moins puissent à court, à moyen ou à long terme profiter ni directement, ni indirectement de la mesure aux termes de laquelle on permet aux contribuables canadiens de soustraire leurs gains en capital jusqu'à concurrence d'un montant faramineux. Ceux qui vont en profiter sont exclusivement ceux qui sont bien nantis, ceux qui sont à l'aise, ceux qui ont une «job», ceux qui font des profits et ceux qui sont, comme tels, en mesure d'affronter à peu près tout ce qu'il y a comme problèmes financiers. Ce sont les plus petits, monsieur le Président, qui n'ont pas cette possibilité, qui n'ont pas cette facilité de se prévaloir des exemptions fiscales et qui sont à la merci du système qui, dans une époque difficile comme celle que l'on traverse, devrait les appuyer, mais qui les afflige par une quantité incroyable de taxes, de surtaxes directes et indirectes.

Il faut comprendre, monsieur le Président, que ces personnes-là sont beaucoup plus nombreuses que la classe de bien nantis. En dépit du fait qu'elles soient plus nombreuses, à la façon dont ce gouvernement agit, on constate que leur «lobbying» est beaucoup moins puissant d'une part. D'autre part, ce qui m'étonne, c'est qu'on ne semble pas se rendre compte que cette classe de contribuables, de Canadiens moyens sont quand même les consommateurs, sont quand même ceux qui génèrent des emplois, sont quand même ceux qui consomment. Et, à partir du moment où on réduit substantiellement leur capacité de payer, on réduit substantiellement ce qu'ils ont comme disponibilité. Forcément cela entraine et cela entraînera des mesures sur le plan d'un ralentissement.

Je pense qu'en ce qui me concerne, au niveau des électeurs, de mes commettants, qu'on ne peut carrément pas permettre qu'on accepte, qu'on adopte une initiative comme celle-là sans que je ne m'exprime au nom de la très grande majorité de mes commettants et de mes commettantes qui sont tout simplement scandalisés dans les circonstances, et cela depuis près de 18 mois maintenant, de voir ce gouvernement qui s'entête à vouloir réduire le déficit, qui s'entête à vouloir réduire ce même déficit sur le dos de ceux et celles qui ne sont pas capables de

se sacrifier, qui ne sont pas capables de payer un petit peu plus que ce qu'ils paient déjà, ce qui en soi est très élevé.

Ces mêmes contribuables, ces mêmes commettants sont conscients, comme vous l'êtes et comme nous le sommes, que la dette du pays est énorme et que nous devons collectivement faire des efforts dans le but d'améliorer la situation financière. Mais, ce qu'ils disent, et malheureusement ils n'ont pas toujours la façon de le dire, et c'est notre responsabilité à nous dans l'opposition, monsieur le Président, de vous le dire en face, puisque vous l'ignorez complètement. Ce qu'ils veulent vous dire, ce qu'ils vous disent, c'est: Allez chercher l'argent chez ceux et celles qui sont capables de vous en donner. Laissez-nous tranquilles pour quelques années, laissez-nous respirer. Nous avons des difficultés, nous ne pouvons pas nous sacrifier plus que nous ne le faisons déjà depuis quelques années.

Or, monsieur le Président, c'était là le but de mon intervention afin de décrier, une fois de plus, cet aspect absolument inacceptable, cette orientation absolument inqualifiable qui veut qu'on aille chercher l'argent chez les gagne-petit, chez les moins bien nantis et qu'on laisse bien tranquilles ceux qui sont à l'aise, ceux qui sont riches, ceux qui sont bien nantis, en espérant qu'ils vont réinvestir.

Dans les circonstances, cela m'apparaît tout à fait inacceptable comme orientation et je vous dis: Continuez comme cela et vous verrez que l'opinion des commettants, des Canadiens vous prouvera, vous démontrera clairement, par le biais des prochains sondages, ce qu'ils pensent de cette orientation, ce qu'ils pensent de ce genre d'administration.

[Traduction]

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, je suis heureux de parler du projet de loi C-84, concernant l'impôt sur le revenu, et surtout de la désindexation des échelles de l'impôt sur le revenu. La décision prise par le gouvernement aura des incidences très néfastes, surtout sur les jeunes Canadiens et les économiquement faibles.

Tout le budget était régressif. Il visait non seulement à désindexer les prestations d'allocations familiales et de pensions de vieillesse, mais également les échelles de l'impôt sur le revenu. Selon les prévisions du ministère des Finances pour 1985-1986, les recettes fiscales du gouvernement augmenteront de près de 80 millions de dollars grâce à la désindexation prévue. Au cours de la première année financière où cette disposition sera en vigueur, les recettes augmenteront de 570 millions. D'ici l'année financière 1990-1991, l'impôt sur le revenu perçu augmentera chaque année de 4.36 milliards de dollars, ce qui est considérable.

Il est utile de se rappeler à cet égard la position officielle prise le parti conservateur à ce sujet en 1980. Le gouvernement n'a tenu aucune des promesses qu'il a faites à l'époque. En 1980, le parti conservateur a fait paraître un message publicitaire dans lequel on pouvait lire: «On entend beaucoup parler de la Constitution ces derniers temps, mais que dit-on de la désindexation des échelles de l'impôt sur le revenu?». Dans cette annonce parue dans les principaux journaux à l'époque, on stipulait qu'une personne gagnant \$15,000 par an payerait en réalité près de \$217 de plus en impôt sur le revenu à cause de la désindexation. Voici que cinq années plus tard, les conservateurs présentent exactement le même projet de loi que